

**CONSEILLER PEDAGOGIQUE**  
**Chargé de la mission d'accompagnement des dialogues pédagogiques et de gestion**  
**Du premier et du second degrés**

Le conseiller pédagogique chargé de la mission d'accompagnement des dialogues pédagogiques et de gestion est un conseiller pédagogique du premier degré.

**Les missions :**

Ses missions relèvent à la fois du conseil technique, de l'analyse et du conseil pédagogiques, de la coordination des moyens humains et de l'organisation. Il effectue des tâches dont l'ampleur, la diversité et les modalités dépendent des échéances et des besoins liés à l'organisation et au suivi des dialogues pédagogiques et de gestion.

**1 – Conseiller technique auprès de l'IA-DASEN**

Il participe à l'analyse et à la mise en exergue des axes de travail à partir des éléments des dialogues précédents, des indicateurs et des priorités ministérielles, académiques et départementales et des points relevés par les circonscriptions ou les établissements.

Il accompagne ou représente l'IA-DASEN ou son adjoint dans certaines instances ou réunions.

Force de proposition, il contribue à favoriser l'évolution des dialogues pédagogiques et de gestion vers un véritable outil annuel de pilotage départemental.

Il contribue à l'identification des situations du 1<sup>er</sup> degré ou des EPLE à accompagner.

**2 – La préparation, la mise en œuvre, le suivi, le traitement et l'analyse des dialogues pédagogiques et de gestion du premier degré et du second degré en lien direct avec l'IA-DASEN, l'IEN-A et les services concernés par ce dossier**

Il assure la préparation des dialogues pédagogiques et de gestion en amont et le suivi tout au long de l'année scolaire aussi bien en matière de planification que de communication et d'organisation.

Il collabore avec l'IEN-IO et l'IEN-ETEG Conseiller Technique pour l'analyse des indicateurs et les axes de travail.

Il conçoit et met à jour les outils indispensables à la conduite des dialogues, à leur bon déroulement et à leur synthèse.

Il assiste aux dialogues et s'assure de la prise de notes nécessaire à la rédaction des comptes-rendus.

Il assure le traitement des dialogues effectués du point de vue des retours vers les chefs d'établissement et les IEN que du point de vue de l'accompagnement et des suites à donner.

**3 - La liaison et la coordination avec les partenaires**

Il organise l'information et la communication orale et écrite avec les différents corps d'inspections et les personnels d'encadrement impliqués dans les dialogues.

Il prépare pour l'IA-DASEN les courriers à destination des différents interlocuteurs concernés.

Il favorise l'implication de tous les acteurs par l'information et la communication avec des outils adaptés aux différents interlocuteurs.

**4 – La préparation des travaux du groupe de pilotage pédagogique départemental en lien avec l'IEN-ET-EG Conseiller Technique de l'IA-DASEN**

Il contribue, en collaboration avec l'IEN-ETEG Conseiller Technique de l'IA-DASEN, à l'accompagnement des évolutions de la politique éducative par l'impulsion d'une dynamique de mutualisation des pratiques professionnelles.

Il identifie dans les contenus abordés lors des dialogues pédagogiques et de gestion des actions ou des projets innovants et/ou remarquables qu'il propose à l'IA-DASEN pour une présentation et une mutualisation en groupe de pilotage pédagogique départemental.

Il participe aux réunions du groupe de pilotage pédagogique départemental (GPPD)

**Les conditions d'exercice des missions du conseiller pédagogique chargé des dialogues pédagogiques et de gestion :**

Le conseiller pédagogique chargé de la mission est un collaborateur polyvalent qui exerce ses fonctions sous l'autorité de l'IA-DASEN dont il est le collaborateur direct.

Il collabore étroitement avec l'équipe de Direction, le cabinet de l'IA-DASEN et le secrétariat général.

Le poste est géographiquement implanté à la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes (DSDEN 06)

**Particularités en lien avec le programme de travail départemental :**

L'organisation du service, la spécificité du poste départemental et la nature des missions exigent plus particulièrement :

- Des qualités relationnelles indispensables à la communication avec des partenaires institutionnels multiples
- Une loyauté et discrétion sans faille dans le suivi et la gestion des dossiers
- Une grande capacité d'adaptation
- Une bonne connaissance des spécificités et des problématiques du premier et du second degrés
- Une bonne connaissance de l'actualité pédagogique
- Une certaine capacité d'identification et d'analyse des indicateurs de pilotage
- Des capacités de synthèse et d'analyse ainsi que la capacité à être force de proposition ;